

La FFC propose une expertise extra-professionnelle à ses adhérents

lundi, 18 avril 2016

Depuis le début de l'année 2016, la FFC a mis à disposition de ses membres une plateforme multi-experts répondant à des questions aussi bien juridiques que financières.



Les experts de la plateforme peuvent répondre aux problématiques notariales, fiscales, juridiques et sociales que peuvent rencontrer les professionnels de la carrosserie. Il est donc possible d'interroger ces experts sur une transmission d'entreprise, une révision comptable, le droit du travail, la protection sociale, etc. La réponse est donnée sous 48H00.

«Depuis son entrée en vigueur, plusieurs dizaines de questions ont déjà été traitées par les experts et les premiers retours sont très positifs selon les carrossiers», assure la FFC. Pour joindre ce nouveau service, les adhérents peuvent utiliser un numéro de téléphone et une adresse mail spécifiques.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite